

LA REVUE DE LA

FONDATION IFRAP

N° 257
Juin 2024

PIB MARCHAND les causes et conséquences DU DÉCROCHAGE français



PIB marchand : les causes et conséquences du décrochage français

Par l'équipe de la Fondation IFRAP

Le PIB est la somme de trois éléments :

- la valeur ajoutée marchande, celle obtenue par des transactions à des prix de marché qui couvrent les coûts ;

- la valeur ajoutée non marchande qui est financée principalement par des prélèvements obligatoires. On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Si le prix de vente est inférieur à la moitié du coût de production ou gratuit, il s'agit d'un bien ou d'un service non marchand ;

- les impôts moins les subventions sur les produits, qui sont eux-mêmes des prélèvements obligatoires nets des subventions versées. Les impôts sur les produits sont constitués essentiellement de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, des droits de mutation à titre onéreux, des droits sur les alcools et les tabacs.

La création de la richesse nationale provient de la production marchande qui va pourvoir en ressources, via les prélèvements, le secteur non marchand, afin de mettre en œuvre la production non marchande.

Principaux résultats

En France, la valeur ajoutée marchande représente 69,6 % du PIB quand elle représente 74,1 % en moyenne dans les autres pays de l'Union européenne. Elle a stagné en France entre 2012 et 2022 tandis qu'elle progressait de 2 points dans les autres pays de l'Union européenne. Inversement, la valeur non marchande a reculé dans les autres pays de l'UE de 2 points pour s'établir à 25,9 %

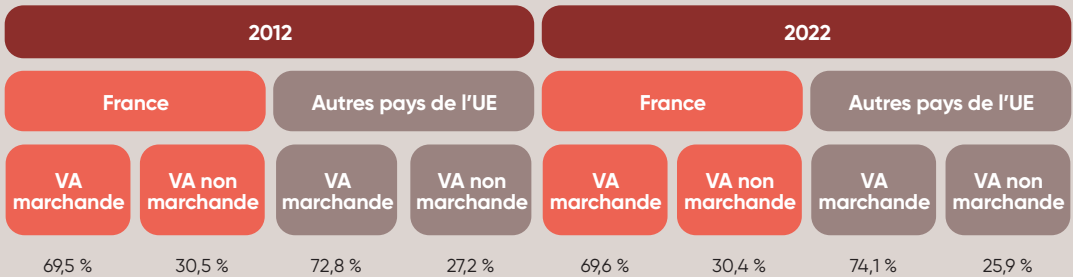
tandis qu'elle se situe à 30,4 %. En toute logique, le taux de prélèvements obligatoires devrait se calculer non pas en rapport au PIB, mais en rapport à la valeur ajoutée marchande. Car, au fond, c'est elle, et elle seule, la source de taxation hors foncier. Le taux de prélèvements obligatoires sur la valeur ajoutée marchande représentait 68,9 % et était le plus élevé des pays de l'Union européenne, en progression de 1,9 point devant la Belgique et la Finlande. Le Danemark longtemps en tête, a réussi à faire baisser ce taux de 11 points, plus particulièrement entre 2020 et 2022.

En 2022, le total des impôts sur la production sur les entreprises s'élevait à 32,3 % du PIB, niveau le plus élevé des pays européens, loin devant l'Allemagne (22,3 %), l'Italie (26,2 %), l'Espagne (24,9 %). L'Irlande est très loin à 13,7 % seulement. Une situation qui handicape les entreprises françaises qui doivent financer par endettement leur investissement, faute de capacité d'autofinancement. La France se classe au 4^e avant dernier rang en matière d'autofinancement pour un besoin de financement de 165 milliards cumulé sur la période 2012-2022. La situation impacte aussi les capacités des entreprises françaises à exporter avec un déficit de la balance commerciale cumulée sur 2012-2022 à 1 196 milliards €, le pire résultat des pays de l'Union. En particulier, il faut souligner la faiblesse des entreprises industrielles françaises : la part de l'industrie a reculé pour se situer à 13,3 % dans le total de la valeur ajoutée marchande, à la 4^e place parmi les pays où l'industrie est la plus faible derrière le Luxembourg, Chypre et Malte. Cette situation impacte enfin le taux d'emplois marchands : en France, ce taux se situe à 51 %, en progression de quasiment 6 points depuis 2012. Toutefois, à 51 %, la France affiche le 3^e taux d'emplois marchands le plus faible après la Belgique et l'Espagne. Et loin de l'Allemagne ou des Pays-Bas (respectivement 12 et 14 points de plus).

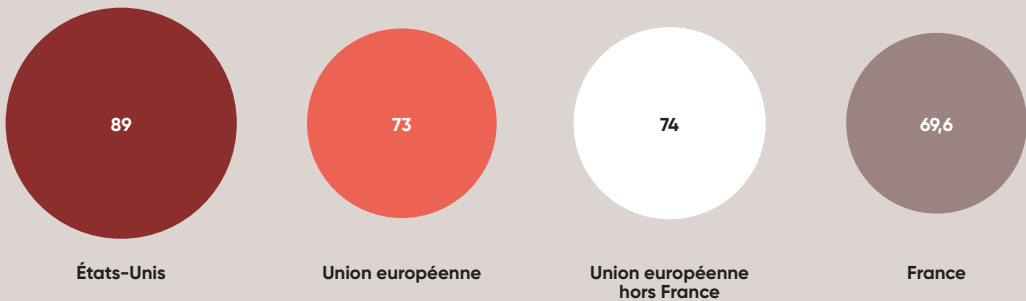
PIB marchand : le retard français

Le bilan sur 30 ans montre la stagnation de la valeur ajoutée marchande française dans le PIB. Conséquence, les prélèvements obligatoires nécessaires pour financer le modèle social pèsent lourdement sur les entreprises, en particulier

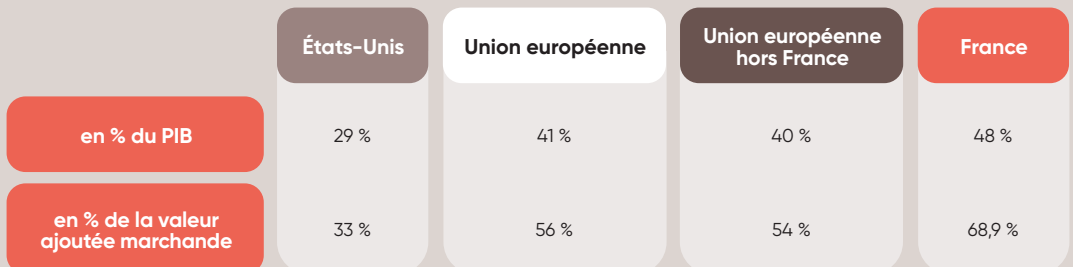
ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE ET NON MARCHANDE FRANCE-UNION EUROPÉENNE (en % de PIB)



VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE EN 2022 (en % du PIB)



PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES



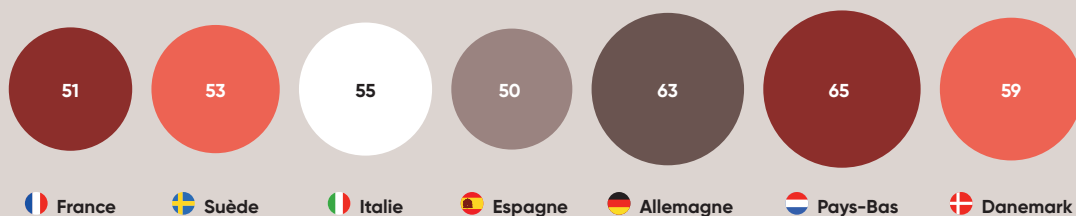
PRÉLÈVEMENTS SUR LA PRODUCTION (en % du PIB)



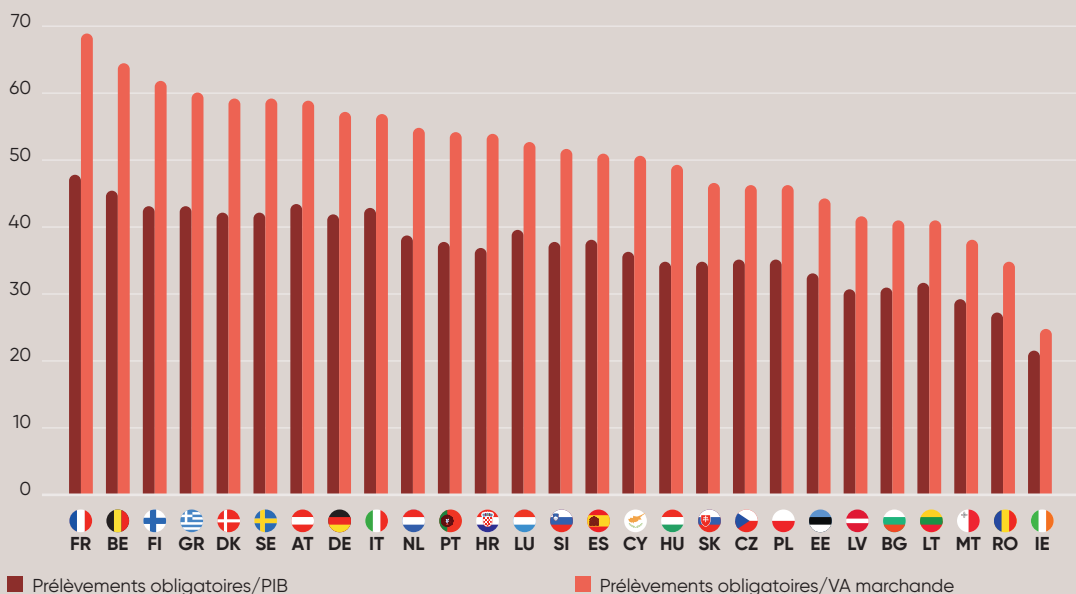
PART DE L'INDUSTRIE (en % de la VA)



PART DE L'EMPLOI MARCHAND (en % de l'emploi)



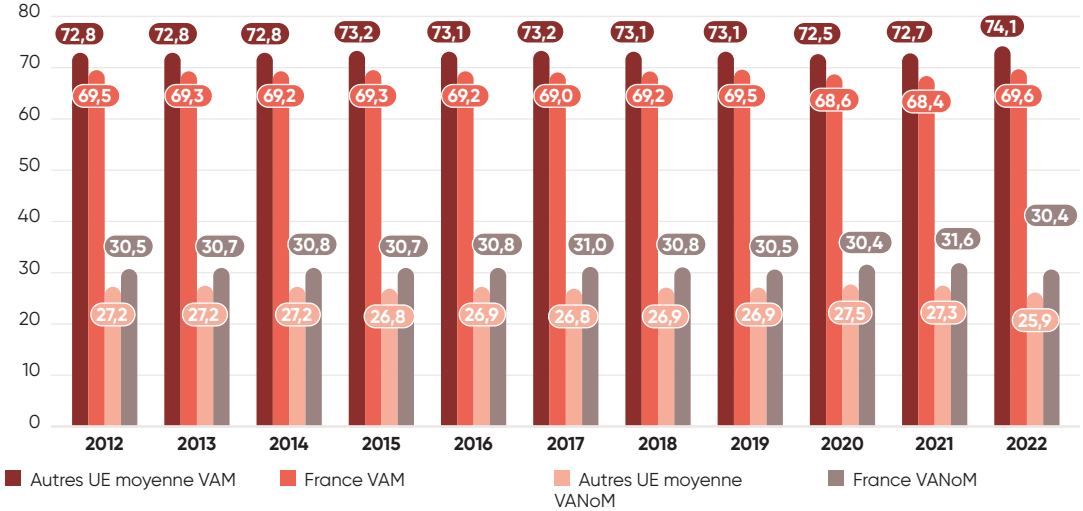
PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (en % du PIB et % de la valeur ajoutée marchande)



En France, la valeur ajoutée marchande représente 69,6 % contre 74,1 % en moyenne dans les autres pays de l'Union européenne. Elle a stagné en France entre 2012 et 2022 tandis qu'elle progressait de 2 points dans les autres pays de

l'Union européenne. Inversement, la valeur non marchande a reculé dans les autres pays de l'UE de 2 points pour s'établir à 25,9 % tandis qu'elle se situe à 30,4 %.

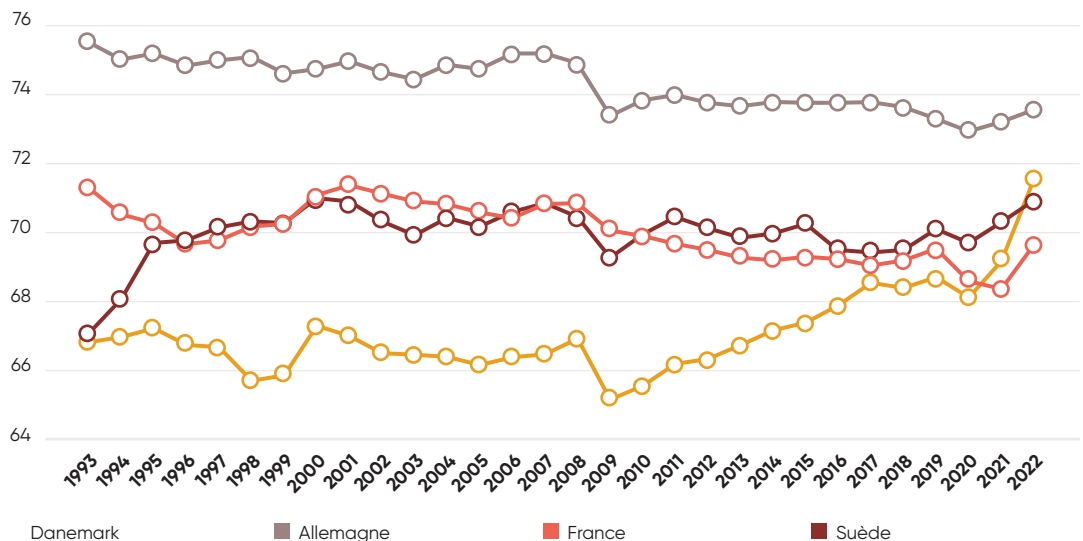
VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE (VAM) ET NON MARCHANDE (VANOM) 2012-2022 (en % du PIB)



En revanche sur le plus long terme, l'évolution de la valeur ajoutée marchande a tendance à s'affaiblir en France depuis le début des années 2000 avec cependant un redressement

depuis 2021. Si nous avons la même part que les Allemands, notre valeur ajoutée marchande passerait de 1 836 milliards à 1 942 soit 106 milliards de plus.

PART DE LA VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE DANS LE PIB (en %)



Calculer le taux de prélèvement obligatoire par rapport à la valeur ajoutée marchande plutôt qu'en rapport au PIB permet de rendre compte des écarts réels entre les taux de prélèvement et de comprendre leurs conséquences économiques. Plus les activités marchandes sont taxées, plus elles souffrent de manque de capacité d'autofinancement ce qui

nuit à leur développement et à leur compétitivité. Sur la période, les politiques des différents pays sont variées : le Danemark et l'Irlande ont baissé leurs taux de prélèvement de plus de 10 points de pourcentage. La France a augmenté les siens de 1,9 point. L'Union européenne est à 56 %, 54 % si on calcule hors France.

TAUX PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES*/VA MARCHANDE (en %)

	2012	2014	2016	2018	2020	2022	2012-22*	Moyenne (2012-22)
Danemark	70,7	74,2	68,7	66,0	70,7	59,4	-11,2	68,9
France	67,0	69,0	68,8	69,6	69,0	68,9	1,9	68,7
Belgique	68,8	69,3	66,5	67,4	65,4	64,4	-4,4	67,0
Finlande	63,1	64,8	64,5	61,7	61,0	62,1	-1,0	63,0
Suède	60,9	61,0	64,3	63,8	61,8	59,4	-1,5	62,0
Grèce	57,3	56,6	61,2	62,2	61,1	60,1	2,8	59,4
Autriche	58,0	59,0	57,7	58,0	58,4	59,0	1,0	58,7
Italie	58,5	58,1	56,7	56,0	57,3	56,9	-1,6	57,3
Allemagne	53,9	53,7	54,9	56,0	56,3	57,3	3,4	55,5
Croatie	52,6	54,3	55,8	56,9	56,5	53,9	1,3	55,1
Pays-Bas	50,9	53,3	55,2	55,5	57,9	54,8	3,8	54,7
Hongrie	55,8	54,8	56,0	52,7	51,7	49,6	-6,2	53,2
Portugal	49,0	52,9	52,2	52,8	54,0	54,3	5,3	52,7
Slovénie	53,6	52,3	52,5	51,6	52,7	51,8	-1,8	52,5
Luxembourg	49,9	49,7	47,4	53,7	52,8	52,8	2,9	50,8
Espagne	44,5	47,0	46,5	47,8	51,7	51,1	6,7	48,0
Chypre	45,6	48,5	45,4	46,6	47,9	50,9	5,3	47,4
Pologne	44,1	44,4	45,8	48,2	49,0	46,4	2,3	46,6
Tchéquie	45,1	44,3	45,7	47,0	47,6	46,4	1,4	46,1
Estonie	42,5	43,5	46,4	45,0	45,9	44,3	1,8	44,8
Slovaquie	36,5	40,7	43,0	44,6	46,6	46,8	10,3	43,4
Malte	45,9	45,2	43,0	41,9	40,0	37,7	-8,2	42,0
Lettonie	39,1	40,4	42,4	43,3	44,0	41,7	2,5	41,9
Bulgarie	34,6	38,6	39,1	40,0	42,2	41,3	6,7	39,7
Lituanie	35,1	35,7	39,0	39,4	42,0	41,1	6,0	38,8
Roumanie	33,9	35,8	34,6	34,5	35,5	35,1	1,2	34,9
Irlande	39,9	38,8	30,1	27,7	24,2	25,0	-14,9	30,5

*Prélèvements obligatoires y compris cotisations sociales imputées. **En point de %.

Un investissement plus coûteux et un endettement croissant

Les conséquences sont qu'au cours du temps les pays qui ont une part de la valeur ajoutée marchande dans le PIB supérieure et des prélèvements raisonnables développent une capacité d'investissement supérieure sans recours excessif à l'endettement. En particulier, la France

maintient un taux d'investissement (FBCF) des sociétés non financières (SNF) par rapport au PIB satisfaisant, mais au prix d'un accroissement de l'endettement de ces dernières qui se cumule avec un accroissement du cumul des besoins de financement des administrations publiques qui explosent, malgré les prélèvements les plus hauts de l'Union européenne.

AUTOFINANCEMENT, INVESTISSEMENT ET RECOURS À L'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES (sociétés non financières)

	Capacité autofinancement Moyenne 2012-2022 (en %)	Écart/France	Investissement brut (FBCF) Taux moyen (en %)	Capacité (+) ou besoin (-) de financement Cumul 2012-22 (en Mds€)	Investissements brut (FBCF) Moy. annuelle 2012-22 (en Mds€)
France	11,3	0	13	-165,6	300
Irlande	24,6	13,4	27	-155,6	81,9
Suède	14,5	3,2	16	-87,3	78,5
Tchéquie	14,6	3,3	18	-51,3	34,8
Portugal	9,7	-1,6	12	-27	22,6
Hongrie	14	2,7	16	-4,6	20,4
Estonie	16,7	5,4	17	3,2	4,3
Malte	14,9	3,6	13	4,4	1,5
Slovaquie	15,1	3,8	14	5,8	12,4
Lettonie	17,1	5,8	15	7,4	4,3
Autriche	14,9	3,6	15	8,2	55,7
Slovénie	14,5	3,2	12	8,3	5,2
Croatie	13,2	1,9	13	8,7	6,4
Lituanie	15,6	4,3	12	19,7	5,5
Belgique	15	3,7	15	20,9	69,4
Grèce	9,5	-1,8	8	49,4	14
Finlande	15,2	3,9	12	74,7	28,1
Danemark	17	5,8	13	151,5	38,3
Pologne	14,2	2,9	12	179,6	56,1
Italie	10	-1,3	10	198,9	171,2
Pays-Bas	13,7	2,4	11	348,3	81,3
Espagne	16,1	4,8	13	394,1	153,3
Allemagne	13,1	1,9	12	650,9	396,2

Sources : Eurostat.

En France des prélèvements qui pénalisent la production

Une comparaison au niveau européen montre que nos producteurs souffrent de prélèvements sur la production, largement supérieurs à ceux pratiqués par les autres membres de l'Union.

Au total, les prélèvements sur la production

atteignent 32,3 % du PIB, la Grèce qui se place en seconde position est à 29,4 %. L'Irlande, qui prélève le moins, est à 13,7 %, l'Allemagne est à 22,3 %, l'Italie à 26,2 %...

Le tableau suivant résume cette situation, les données sont classées par prélèvements sur la production décroissants.

PRÉLÈVEMENTS SUR LA PRODUCTION (en % du PIB)

	Recettes totales impôts et cotisations sociales*	Impôts sur la production et les importations	Impôts sur le revenu des sociétés	Total impôt produit (production & revenus)	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	Total prélèvement sur production**	Cotisations sociales effectives obligatoires à la charge des salariés
France	48	17	3,3	20,3	10,2	32,3	3,7
Grèce	43,1	19,4	2,5	21,9	5,6	29,4	6,6
Chypre	36,5	14,8	6,6	21,4	7	28,4	3,7
Suède	42,4	21,5	3,6	25,1	2,5	27,6	0
Croatie	37,2	19,2	3,2	22,4	5,2	27,6	5
Belgique	45,6	13,1	4	17,1	7,8	27,2	4
Italie	42,9	14,5	2,7	17,2	8,8	26,2	2,4
Estonie	33,2	13,5	1,7	15,2	10,5	26	0,5
Tchéquie	35,4	11,5	4,2	15,7	9,9	25,7	3,2
Slovaquie	35,1	12,5	3,6	16,1	8,6	25	3,2
Espagne	38,3	12,2	2,7	14,9	9,5	24,9	2
Autriche	43,6	14	3,5	17,5	6,9	24,7	6
Finlande	43,1	13,8	3	16,8	7,6	24,4	3,6
Bulgarie	31,1	16,4	2,9	19,3	5,1	24,4	2,8
Hongrie	35,1	18,3	1,3	19,6	4	23,7	5,7
Allemagne	42,1	11,1	3,2	14,3	6,9	22,3	6,4
Pologne	35,3	14	2,8	16,8	4,7	22,3	5,7
Pays-Bas	39	11,7	4,8	16,5	5,1	22,1	4,7
Slovénie	37,8	13,5	2,3	15,8	5,9	22	8
Lettonie	30,8	14	1	15	6,4	21,8	2,8
Luxembourg	39,8	11,7	4,4	16,1	4,4	21,7	5
Portugal	38	15,2	3,3	18,5	0	20,5	3,8
Malte	29,6	10,6	4,3	14,9	2,4	17,9	2,4
Danemark	42,5	14,5	3,2	17,7	0	17,8	0
Roumanie	27,5	10,7	3	13,7	0,9	15,4	9
Lituanie	31,9	11,8	2,3	14,1	0,7	15,1	7,6
Irlande	21,7	6,4	4,5	10,9	2	13,7	1,1

Sources : Eurostat.

*Cotisations sociales imputées incluses après déduction des montants notifiés, mais non susceptibles d'être perçus.

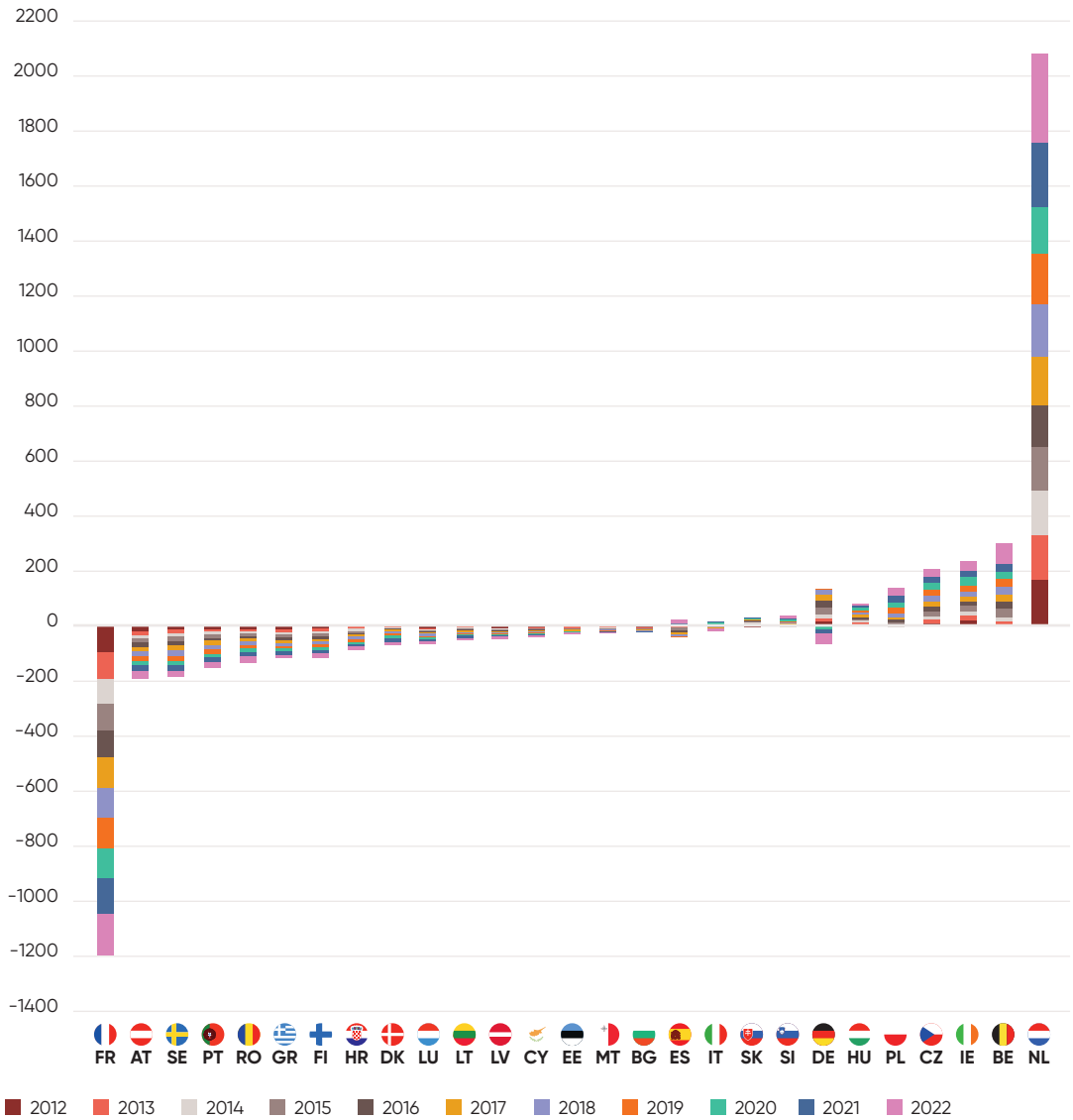
**Cotisations sociales imputées incluses.

La lourdeur des prélèvements sur la production, non seulement affecte l'endettement des sociétés, mais les rend moins compétitives face à leurs concurrentes européennes et, encore

moins face aux concurrents extra-européens. Il n'est alors pas surprenant de constater que le solde de notre balance commerciale se dégrade année après année.

Une balance commerciale en berne

BALANCE COMMERCIALE CUMULÉE BIENS 2012-22 INTRA UNION EUROPÉENNE (en milliards €)



Si les Pays-Bas et la Belgique bénéficient de l'activité des ports d'Anvers et de Rotterdam qui explique une partie de leur performance, la position de la France, qui n'est pas sans ouverture sur les océans et mers est extrêmement préoccupante. De 2012 à 2022, notre déficit commercial cumulé s'élève à 1 196 milliards € ce qui représente le record de déficit de l'UE, le second l'Autriche est à 188 milliards € !

Si nous regardons le détail de nos importations et exportations de biens avec le reste du monde, on constate que nous restons excédentaires dans neuf secteurs pour seize qui sont déficitaires. Ce sont nos grands groupes de l'agroalimentaire, de l'aviation et du spatial, de la pharmacie, de la parfumerie et cosmétiques qui nous sauve d'un désastre absolu. Mais ce sont les arbres qui cachent une sombre forêt.

BALANCE COMMERCIALE DES BIENS AVEC LE RESTE DU MONDE (en millions €)

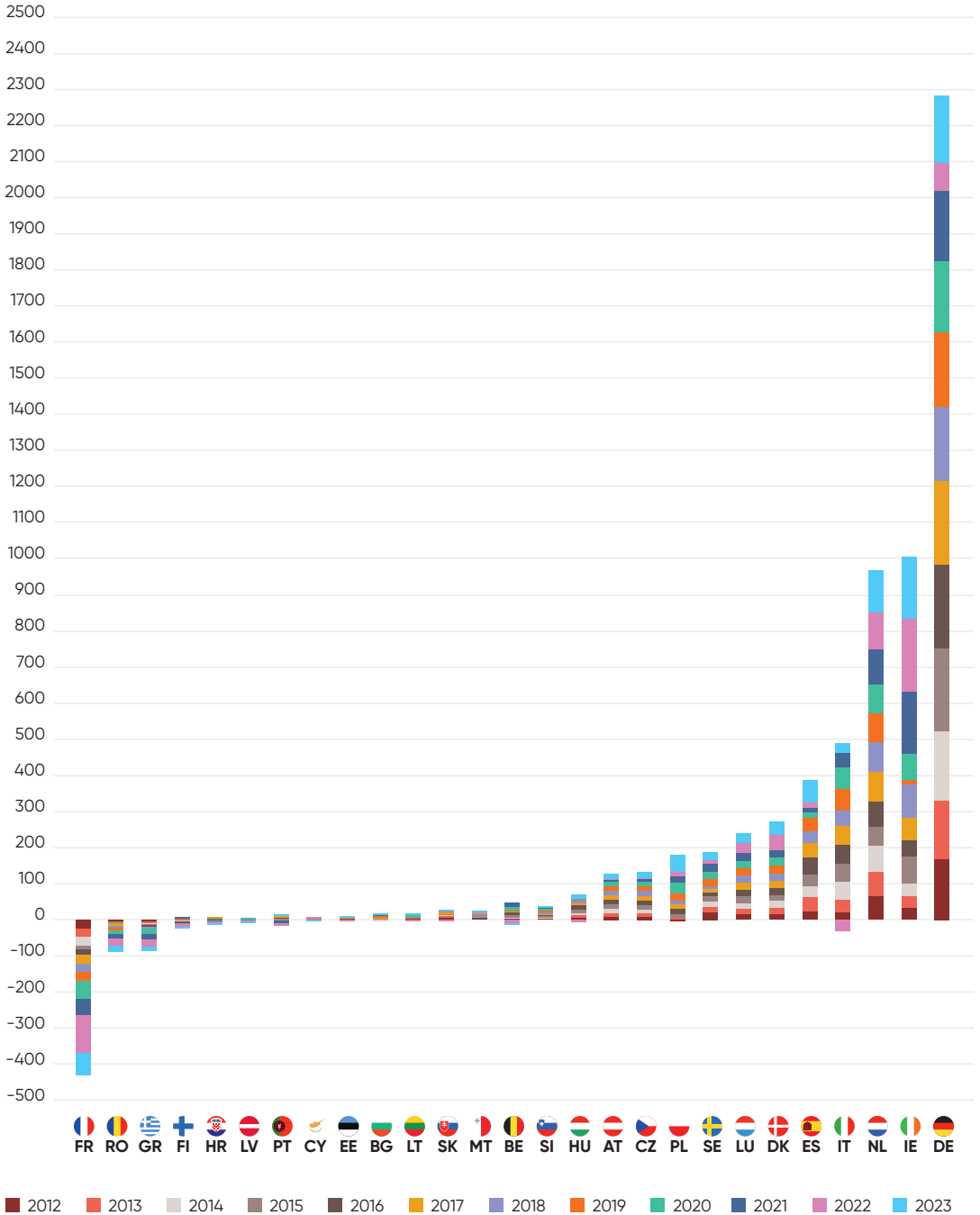
	2012	2014	2016	2018	2020	2022
Agriculture et pêche	2 086	589	-2 491	-3 269	-1 999	-2 304
Agroalimentaire	10 045	8 571	8 499	10 097	7 518	11 588
Minerais, plâtres et autres	-1 951	-1 681	-1 132	-1 798	-1 650	-2 443
Combustibles minéraux, huiles minérales et autres	-68 208	-54 297	-31 699	-44 990	-25 646	-115 805
Chimie	-6 470	-5 129	-4 867	-4 360	-4 471	-5 531
Produits pharmaceutiques	6 444	5 271	7 376	7 238	7 990	4 959
Peintures et vernis ; mastics ; encres et autres	-2 616	-2 311	-2 016	-2 070	-1 949	-4 346
Parfumerie et autres	8 422	9 064	9 514	11 739	10 943	15 595
Autres produits chimiques	2 916	3 171	2 836	3 578	3 764	2 313
Matières plastiques caoutchouc	-2 448	-2 120	-3 074	-4 243	-3 772	-6 726
Peaux, cuir et autres	1 827	1 676	2 210	2 804	3 993	6 715
Bois dérivés et autres	-4 071	-3 972	-4 146	-4 814	-5 023	-7 743
Fibres et textiles	-413	-233	-357	-398	-535	-910
Vêtements chaussures accessoires	-13 473	-15 287	-16 421	-16 588	-20 097	-19 642
Ouvrages en pierres, plâtre, ciment et autres	-1 841	-1 905	-2 044	-2 480	-2 663	-3 860
Perles, gemmes bijouterie	895	-157	127	397	1 023	1 119
Ouvrages en métaux, outillage et autres	-3 400	-2 884	-5 061	-6 485	-6 588	-11 629
Appareils et engins mécaniques ; appareils et matériels électriques ; appareils de reproduction et autres	-15 379	-17 206	-23 094	-27 982	-28 447	-39 332
Véhicules et matériel pour voies ferrées et autres	256	-59	247	155	-44	-203
Voitures automobiles, véhicules terrestres, et autres	-6 515	-7 817	-12 588	-14 701	-18 435	-22 063
Navigation aérienne ou spatiale	18 206	21 459	22 992	26 411	14 040	19 693
Instruments de contrôle optique horlogerie et autres	-1 816	-1 737	-2 955	-3 511	-3 997	-6 542
Meubles ; mobilier et autres	-8 166	-7 822	-9 235	-10 724	-10 345	-14 509
Objets d'art, antiquité	959	217	1 192	432	252	657
Produits divers	2 857	3 256	4 814	4 150	4 780	5 183
Total	-81 853	-71 343	-61 374	-81 411	-81 362	-195 767

Sources : Eurostat.

La balance commerciale de biens et services est moins catastrophique car nous sommes

traditionnellement excédentaires sur les échanges de services.

BALANCE COMMERCIALE CUMULÉE DES BIENS ET SERVICES RESTE DU MONDE 2012-2023 (en milliards €)



En une décennie, nous avons accumulé un déficit de notre balance commerciale de 432 milliards € alors que les Allemands ont cumulé un excédent

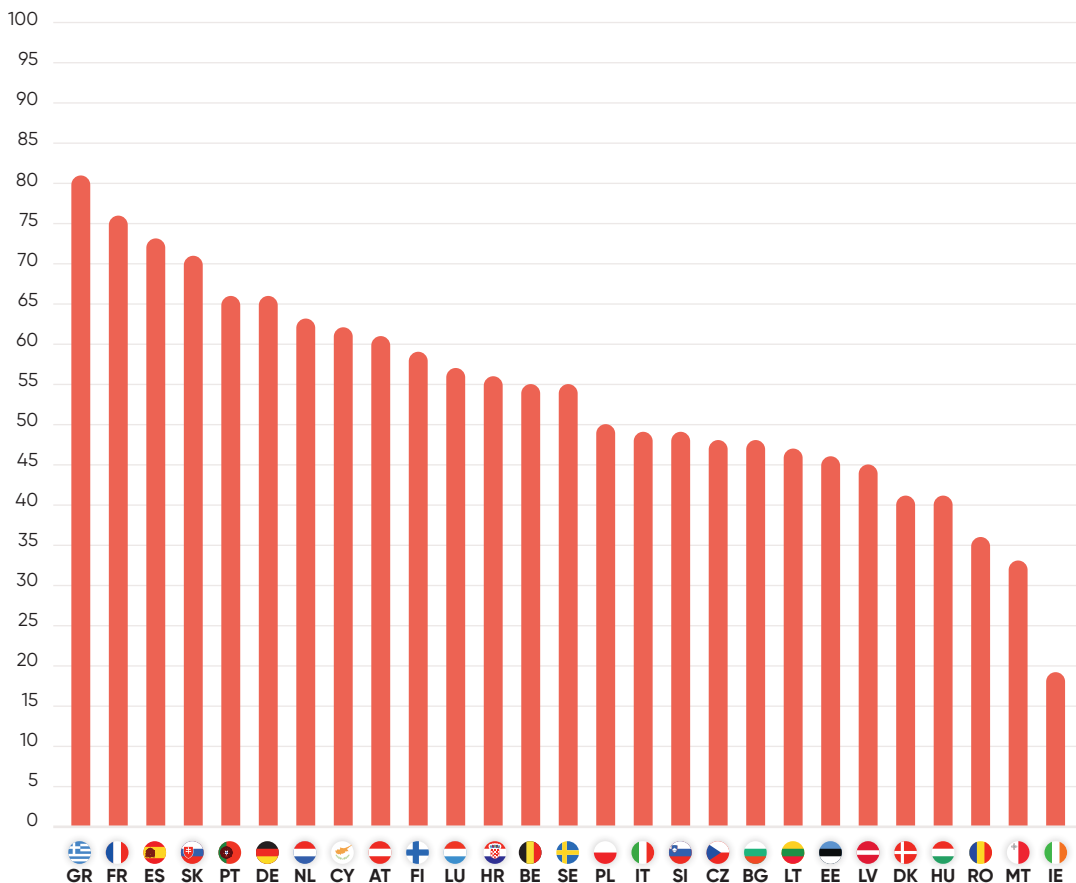
de 2 283 milliards (Irlande : 1 004 milliards ; Pays-Bas : 966 milliards ; Italie : 457 milliards ; Espagne : 386 milliards ; Danemark : 271 milliards...).

Une croissance confisquée par les prélèvements obligatoires

Le taux de prélèvement marginal est le rapport de l'accroissement des prélèvements sur une période donnée que divise l'accroissement de la valeur ajoutée marchande sur cette même

période. En faisant la différence entre la croissance de la valeur ajoutée et celle des prélèvements obligatoires chaque année, on constate que sur toute la période 2012-22, l'essentiel de l'accroissement de la valeur ajoutée a été confisqué par l'accroissement des prélèvements obligatoires.

TAUX DE PRÉLÈVEMENT MARGINAL (ACCROISSEMENT DE PRÉLÈVEMENTS/ACCROISSEMENT DE VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE) (en %)



Pour rendre à César ce qui lui appartient, la période 2012-2022 a été divisée en 3 sous périodes 2012-2017, le quinquennat de François Hollande, 2017-2022 et 2018-2022 pour le premier mandat d'Emmanuel Macron. La première période se caractérise par une croissance des prélèvements (136,8 milliards) supérieure à l'accroissement de la valeur ajoutée marchande (134,5 milliards), soit

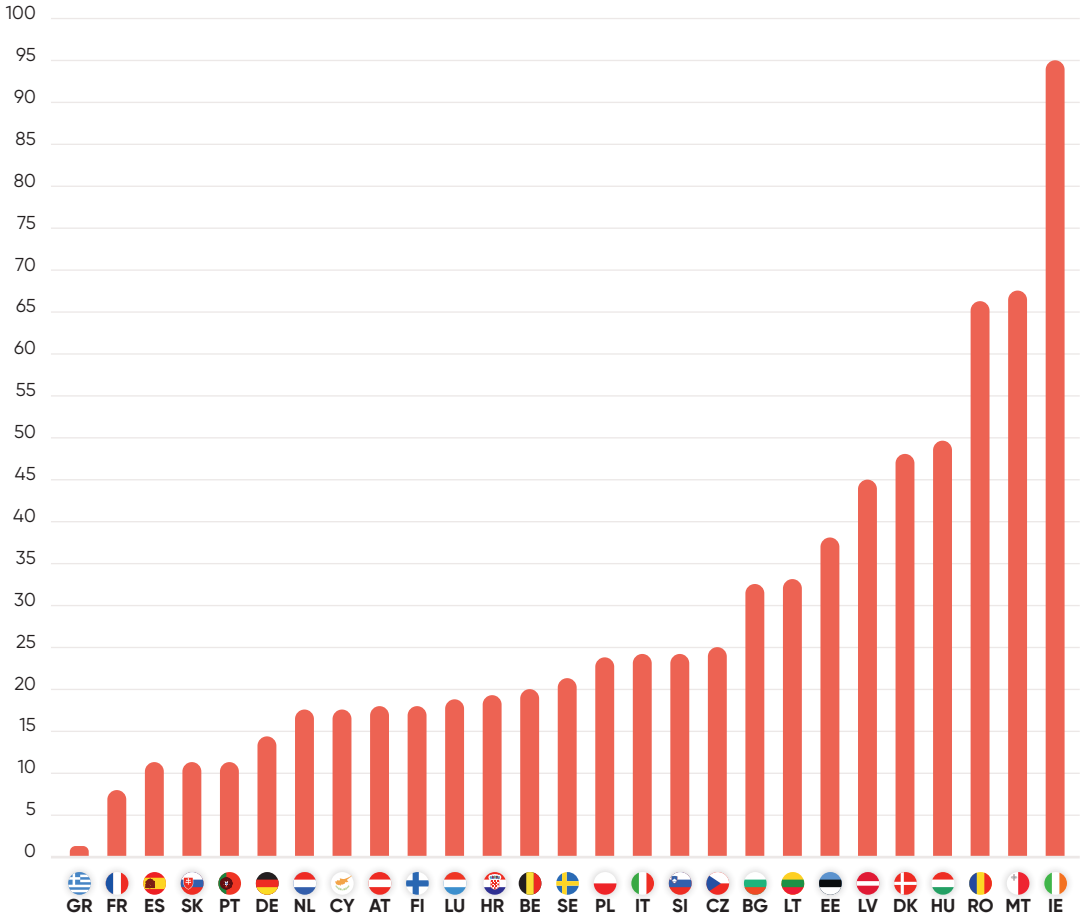
un taux marginal de 101,7 %. En un mot, les administrations publiques se sont approprié la croissance des activités marchandes sur la période. Le premier mandat d'Emmanuel Macron montre une plus grande modération le taux marginal (2017-22) est de 62,2 % (2018-2022) 63 %. Le record de taux de prélèvement de 2017, 69,9 % baisse d'un point en 2022 à 68,9 %.

Des conséquences néfastes sur la productivité

La productivité du secteur marchand se calcule par la Valeur ajoutée par emploi. On constate,

malheureusement pour notre pays, une faible croissance de cette productivité de 13 % en 10 ans. L'Allemagne est à 34 %, l'Italie à 18 %, la Belgique 32 %...

PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR MARCHAND (VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE/EMPLOI) (en %)



Un secteur industriel en déclin

La faible croissance de la productivité en France s'explique aussi par le lent, mais pour l'instant inexorable déclin des activités industrielles, celles qui sont le plus susceptibles de bénéficier du progrès technique et de gains de productivité. Rappelons qu'en 1995 la part des activités industrielles dans la valeur ajoutée était de 19 %, en 2012 elle est de 14,1 % et en 2022 de 13,3 %.

Cette évolution explique, en partie, l'effondrement de notre balance commerciale : on ne

peut exporter ce que l'on ne produit pas. La prétention intellectuelle de certains qui, dans les années 1990-2000 ont défendu la position que nous allions être les concepteurs de produits fabriqués ailleurs sans que cela n'ait de conséquences sur nos compétences et notre savoir-faire s'exprime aujourd'hui dans les statistiques et nous rappelle l'adage de Kenneth Arrow, prix Nobel d'économie du « learning by doing » (on apprend en faisant et on fait en apprenant). Les difficultés actuelles de notre filière nucléaire en sont une illustration.

PART DANS LA VALEUR AJOUTÉE TOTALE (en %)

	Industrie		Administration publique, défense, éducation, santé humaine et action sociale	
	2012	2022	2012	2022
Luxembourg	6,4	5,7	15,5	17,3
Chypre	7,3	8,3	21,7	18,4
Malte	12,9	9,1	18,8	16,2
France	14,1	13,3	22,6	22,2
Pays-Bas	17,5	17	21,6	20,7
Danemark	19,1	17	23,2	18,8
Belgique	17	17,1	22,2	21,1
Portugal	17	17,1	19,9	19,1
Grèce	13,6	17,2	21,3	18,5
Espagne	16,3	17,4	18,5	17,8
Croatie	20,8	18,2	17,6	17,8
Lettonie	17,3	19,5	15,5	16,3
Suède	20	20,3	20,9	19,8
Estonie	21,5	20,5	14,1	15,1
Italie	18,5	21,1	17,4	16,1
Lituanie	24,9	21,4	14,1	14,6
Autriche	22,4	21,9	17,4	17,5
Finlande	20,3	22,4	21,9	20,1
Hongrie	25,9	22,6	16,9	16,7
Roumanie	30,4	22,8	11,4	13,2
Allemagne	25,9	24	17,9	18,7
Bulgarie	23,3	24,9	13,4	15,2
Pologne	26,1	25	14,6	14,6
Slovénie	25,8	25,1	17,9	17,1
Slovaquie	25,3	25,2	13,4	15,9
Tchéquie	30,7	27	14,8	16
Irlande	24,6	41,4	17,7	8,9

Outre la faible croissance de la productivité, la croissance de la valeur ajoutée marchande dépend de la force de travail qui lui est consacrée. Or, nos forces vives, les personnes en âge de travailler, se consacrent peu à œuvrer dans le secteur marchand, comme le montrent les données sur le taux d'emplois qui se calcule par le rapport des emplois à la population de 15-64 ans. Même si la situation s'améliore entre 2012 et 2022 avec une augmentation de 5,9 points de pourcentage, le niveau reste faible, 46 % en 2012 et 51 % en 2022.

À titre de comparaison, le secteur non marchand attire relativement plus, les 21 % des personnes en âge de travailler employés par le non marchand, situe notre pays en milieu de tableau et sa progression reste plus faible que celle du secteur marchand.

TAUX EMPLOIS MARCHANDS 2012-22 (en %)

	2012	2014	2016	2018	2020	2022	2012-2022*
Belgique	44	44	44	46	46	48	3,58
Espagne	45	45	48	50	48	50	5,09
France	46	46	46	48	48	51	5,90
Suède	50	51	51	53	51	53	3,08
Slovaquie	45	46	49	52	52	53	7,98
Italie	52	50	52	53	53	55	3,24
Pologne	46	47	49	51	52	56	10,27
Grèce	46	49	50	53	53	56	10,05
Croatie	44	43	45	48	50	56	12,11
Irlande	46	49	52	54	51	57	11
Finlande	52	51	52	54	54	57	5,08
Lettonie	50	53	55	58	57	58	8,45
Danemark	52	53	54	56	56	59	7,19
Autriche	57	57	57	58	57	60	2,87
Portugal	52	52	55	59	58	60	8,28
Roumanie	55	56	55	58	58	61	5,51
Estonie	51	54	57	60	58	61	9,38
Hongrie	46	48	52	56	57	61	15,24
Lituanie	49	52	55	58	58	61	12,48
Chypre	51	48	53	59	59	62	10,26
Malte	45	49	52	57	57	63	17,49
Allemagne	60	61	61	63	62	63	2,86
Slovénie	54	54	57	61	62	65	11,32
Pays-Bas	58	57	59	62	62	65	7,53
Bulgarie	58	60	62	65	65	65	7,26
Tchéquie	57	59	62	64	63	66	8,33
Luxembourg	84	83	83	85	85	88	3,71

*En point de %.

Une croissance potentielle affectée

La notion de croissance potentielle se définit comme niveau maximal de production soutenable à long terme, sans tensions excessives dans l'économie, et plus précisément sans accélération de l'inflation. Dans une perspective structurelle, dite parfois aussi « de long terme », les facteurs d'offre que sont la main-d'œuvre

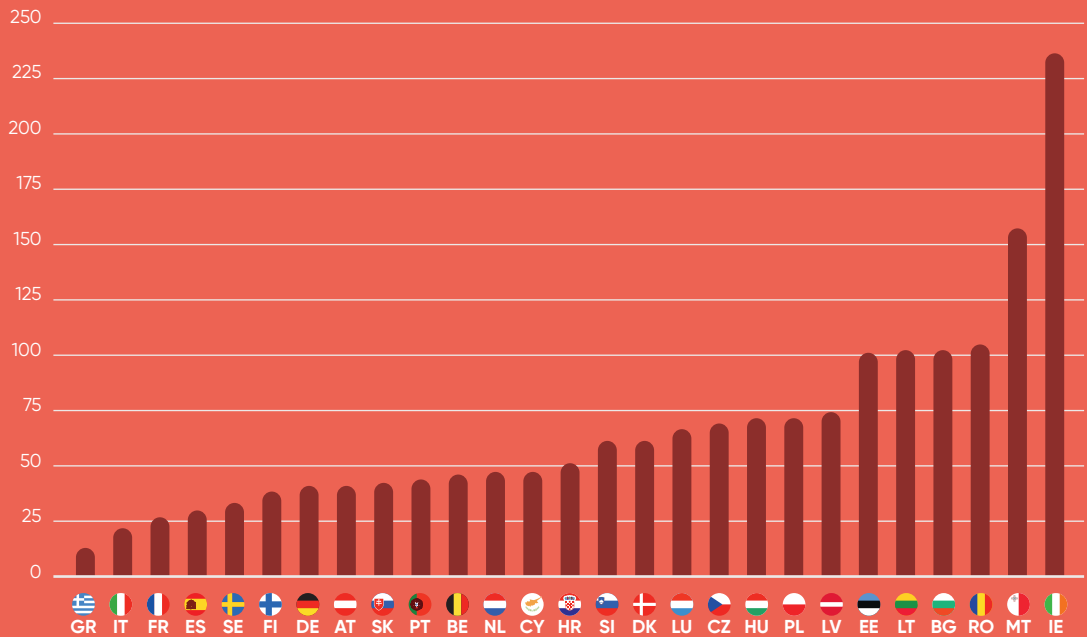
disponible et la productivité de cette main-d'œuvre, liée à l'intensité capitalistique et au progrès technique, apparaissent déterminantes.

Si l'on considère l'évolution de ces facteurs d'offre, il en découle, par « addition », la croissance maximale que l'économie peut atteindre sans tension sur les capacités de production. Toute

croissance supérieure engendrerait une accélération de l'inflation.

Lorsque l'on regarde la croissance sur 10 ans (2012-2022) de la valeur ajoutée marchande en France comparée à celle des autres partenaires européens, notre position est médiocre, seules la Grèce et l'Italie sous-performent par rapport à la France.

CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE (2012-2022)



Selon le dernier rapport World Robotics 2020 Industrial Robots présenté par la Fédération internationale de robotique (IFR), aujourd'hui, la France fait partie des trois premiers utilisateurs de

robots industriels au sein de l'Union européenne : avec 42 000 unités, son parc de robots est environ le double du parc du Royaume-Uni qui compte 21 700 unités. Mais le principal utilisateur de l'Union

européenne reste l'Allemagne qui dénombre un parc opérationnel d'environ 221 500 unités, soit environ cinq fois le stock de la France, suivi de l'Italie avec un parc opérationnel de 74 400 unités.

PART DE LA VALEUR AJOUTÉE NON MARCHANDE DANS LE PIB (en %)

	Administrations publiques		Enseignement		Santé humaine et action sociale	
	2012	2022	2012	2022	2012	2022
Belgique	7,1	6,7	6,2	6,2	6,5	6
Bulgarie	5,3	5,5	3,2	3,6	3,2	4,4
Tchéquie	5,5	5,2	3,9	4,6	3,9	4,8
Danemark	4,9	-	5,6	-	9,5	-
Allemagne	5,6	5,9	4,1	4,2	6,4	6,9
Estonie	5,5	5,2	3,9	4,1	3	4
Irlande	4,5	2,4	4,5	2,3	7	3,8
Grèce	9,4	8	5,3	4,4	4	3,9
Espagne	6	5,7	5	4,4	6	6,1
France	7,4	6,8	4,8	4,7	8,1	8,3
Croatie	6,5	5,9	4,3	4,2	4	4,7
Italie	6,3	5,6	3,8	3,8	5,4	5,2
Chypre	10,4	7,2	5,4	5,1 %	3,5	3,9
Lettonie	6,7	6,1	4,2	4	2,7	4,5
Lituanie	5,5	4,8	4,2	4,2	3,1	4,2
Luxembourg	5,1	5,8	3,7	3,9	5,1	6,1
Hongrie	6,8	6,7	3,7	3,6	3,7	3,8
Malte	5,7	5,3	5,4	4,2	5,4	5,4
Pays-Bas	6,6	6,3	4,6	4,3	8,3	8
Autriche	4,7	4,4	5	4,7	5,9	6,6
Pologne	5,1	4,7	4,3	3,8	3,5	4,5
Portugal	6,6	5,9	5,3	4,7	5,4	5,9
Roumanie	4	4,9	3,4	2,9	2,6	4,3
Slovénie	5,6	5,3	5,2	4,7	4,7	5
Slovaquie	6	6,6	3,2	3,7	3,1	4,1
Finlande	5,4	4,8	5	4,4	8,5	8,4
Suède	4,4	4,3	4,8	4,8	9,4	9

La soutenabilité de notre modèle social dépend d'abord de notre valeur ajoutée marchande

Il est fréquent de penser qu'un niveau élevé de prélèvements obligatoires se justifie par un niveau élevé de protections sociales (santé, vieillesse, chômage...). La réalité montre que ce postulat

s'il paraît logique est faux. Un niveau élevé de prestations sociales peut s'obtenir avec un faible niveau de prélèvements obligatoires pour peu que la valeur ajoutée marchande créée soit importante. Le tableau suivant le démontre. Les pays sont classés par prestations sociales décroissantes.

2022

	VA marchande /tête	Taux PO/VA marchande	Recettes publiques /tête	Prestations sociales /tête	Prestations en % VA/tête	Excédent ou déficit public/tête
Luxembourg	88 331	52,9	46 695	25 225	28,6	-336
Danemark	45 920	59,4	27 266	18 862	41,1	2 144
Autriche	36 326	59	21 416	15 865	43,7	-1 740
Pays-Bas	38 292	54,8	20 989	15 015	39,2	-50
Finlande	33 534	62	20 792	14 762	44	-377
Suède	38 215	59,4	22 689	14 662	38,4	592
Allemagne	33 810	57,2	19 348	14 063	41,6	-1 149
Belgique	33 375	64,5	21 515	13 494	40,4	-1 670
France	26 961	68,9	18 582	12 930	48	-1 860
Irlande	83 320	25	20 841	12 678	15,2	1 613
Italie	24 885	56,9	14 154	10 129	40,7	-2 652
Espagne	20 958	51,2	10 724	7 728	36,9	-1 325
Slovénie	19 665	51,8	10 184	6 682	34	-811
Chypre	21 654	50,9	11 012	6 577	30,4	735
Portugal	16 224	54,2	8 798	5 927	36,5	-74
Malte	24 944	38,2	9 529	5 730	23	-1 812
Tchéquie	19 428	46,5	9 031	5 408	27,8	-819
Grèce	14 224	60,1	8 551	5 317	37,4	-470
Estonie	19 772	44,3	8 753	4 508	22,8	-255
Lituanie	18 322	41,1	7 525	4 246	23,2	-154
Pologne	13 543	46,4	6 287	4 007	29,6	-655
Lettonie	15 245	41,7	6 358	3 943	25,9	-950
Croatie	12 175	53,9	6 568	3 849	31,6	20
Slovaquie	15 148	46,8	7 089	3 817	25,2	-408
Hongrie	12 348	49,5	6 117	3 033	24,6	-1 088
Roumanie	11 745	35,1	4 126	2 446	20,8	-939
Bulgarie	9 455	41,3	3 902	2 296	24,3	-363

Source : Eurostat.

L'Irlande, qui est juste au-dessous de la France avec 12 678 € de prestations sociales versées par tête contre 12 930 € en France, est le pays dont les prélèvements obligatoires sont les plus faibles de l'UE. On le qualifie même de paradis fiscal, la France avec des taux de prélèvements obligatoires 2,75 fois plus élevés serait alors un enfer fiscal. Cette performance de l'Irlande est possible, car la valeur ajoutée marchande par tête est trois fois plus forte qu'en France. Ce constat vaut pour l'ensemble des pays de l'UE qui versent des prestations sociales par tête supérieures aux nôtres. Les prestations sociales représentent en France 48 % de la valeur ajoutée par tête, le plus

haut taux de l'UE. On constate aussi que l'adage, trop d'impôts tue l'impôt, se trouve vérifié pour une recette publique de 18 582 € par tête, nous prélevons presque 69 % de la valeur ajoutée marchande, nos voisins allemands récoltent 19 348 € en prélevant 11,7 points de moins.

Baisser les prélèvements obligatoires : un impératif !

Si l'on reprend les chiffres de cette étude, on voit que le taux de prélèvements obligatoires de la France rapporté à la valeur ajoutée marchande est de 68,9 % en 2022 contre 57,3 % pour l'Allemagne, un écart important de près de 11 points.

Cet écart s'explique d'abord par la plus faible part de la valeur ajoutée marchande dans le PIB de la France, soit 69,6 %, inférieure à celle de l'Allemagne qui est de 73,6 %. 4 points d'écart, c'est déjà 106 milliards € de valeur ajoutée marchande en moins dans le PIB de la France. **Si la France avait la même part de valeur ajoutée dans le PIB que l'Allemagne, son taux de prélèvements obligatoires en part de VA marchande serait alors de 65 % et non près de 69 %.** Mais surtout la France a un taux de prélèvements obligatoires en % du PIB de 48 % (y compris les cotisations sociales imputées) contre 42 % en Allemagne. **Avoir le même taux de prélèvements obligatoires que l'Allemagne, cela signifie 158 milliards € de prélèvements obligatoires en moins, soit un taux de prélèvements obligatoires en % de la valeur ajoutée marchande de 60 % et non de 68,9 %. Il faut donc agir pour développer la VA marchande et il est impératif d'agir aussi sur le niveau des prélèvements obligatoires.** Notre salut passe par une diminution des prélèvements sur l'appareil productif, une meilleure gestion des administrations publiques et une augmentation de la qualité et de la quantité de travail fourni par la population pour nous hisser au niveau de l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark, et rêvons, l'Irlande.

Comment faire ?

L'objectif est de limiter la production non marchande au profit de la production marchande

et de jouer sur les effets multiplicateurs que génère toute croissance de la production. Rétablir notre compétitivité suppose une baisse continue des prélèvements, particulièrement sur les activités marchandes pendant plusieurs années sans perdre de vue l'objectif d'équilibre budgétaire, ce qui suppose une maîtrise des dépenses. Baisser les prélèvements sur le secteur marchand permet de baisser le taux d'endettement et de rétablir des capacités d'autofinancement qui rendent les investissements plus rentables et plus dynamiques. La productivité globale s'en trouve améliorée permettant à nos entreprises de mieux résister à la concurrence et de prospérer en créant des emplois.

Chaque emploi dans le secteur marchand génère aujourd'hui une augmentation de la valeur ajoutée marchande d'environ 85 000 € en moyenne.

Si notre objectif est de se situer à la moyenne de l'UE en ce qui concerne le taux d'emplois marchands, nous gagnerions 1,958 million d'emplois, soit l'équivalent d'environ 176 milliards € de valeur ajoutée marchande qui, au taux moyen de prélèvements obligatoires de l'UE (50 %), correspondrait à 88 milliards de recettes fiscales et sociales supplémentaires.

Pour ce faire, il est indispensable de mettre à l'ordre du jour le chantier mainte fois reporté de la réorganisation des compétences et du fonctionnement de nos administrations publiques.

COMPARAISON VALEUR AJOUTÉE MARCHAND EN 2022 (en % du PIB États-Unis/Union européenne)

	États-Unis	Union Européenne	Union Européenne (hors France)
PIB milliards \$ (taux de change 1 \$=0,93 €)	25 744	16 803	14 267
Population (millions)	333,3	448,4	382,5
PIB/habitant €	77 240	37 474	37 301
Valeur ajoutée marchande/PIB	89 %	73 %	74 %
Taux de prélèvement obligatoire/PIB	29 %	41 %	40 %
Taux de prélèvement obligatoire/valeur ajoutée marchande	33 %	56 %	54 %
Croissance PIB prix courants 2012-2022	68 %	40 %	43 %